

Le paysage, ressource territoriale pour l'élaboration d'un projet de Territoire pour la Communauté de Commune Loches Sud Touraine

Un territoire diversifié à l'attractivité limitée :

L'Indre et Loire a connu une profonde réorganisation dans le cadre de la loi NOTRe. Le nombre d'EPCI dans le département est passé de 20 à 11, quatre communautés de communes du sud du département ont fusionné pour former Loches Sud Touraine, une communauté de commune regroupant 67 communes, 52 000 habitants et structuré autour du pôle urbain secondaire de Loches. La nouvelle communauté de commune se démarque à l'échelle départementale par sa plus grande autonomie vis-à-vis de la métropole Tourangelle et par une plus faible croissance démographique. L'aire urbaine de Tours, joue un rôle centrale impactant les mobilités entre les territoires, le phénomène de périurbanisation dans la périphérie de Tours assure une forte croissance démographique pour les communes du nord de la communauté de commune, cependant Loches Sud Touraine semble plus autonome en matière d'emploi que les autres EPCI, ainsi la part d'emploi sur le lieu de résidence est de 75 % dans l'EPCI Loches Sud Touraine.

L'économie locale est diversifiée et s'appuie sur des ressources locales, on note ainsi la présence d'un tissu industriel diversifié plus ou moins bien développé. Il existe sur le territoire une agriculture de qualité et diversifiée caractérisé par une faible spécialisation. Une diversification des activités dans les exploitations, la création de circuits courts et le développement de l'agriculture biologique apparaissent comme autant de pistes possibles pour augmenter la visibilité des productions locales. Doté d'un patrimoine remarquable, le territoire peine cependant à attirer les touristes plus d'une journée. Il semble possible dans une vision prospective de développement de s'appuyer sur la singularité du territoire pour développer une offre touristique plus rurale et plus singulière venant renforcer l'économie et promouvant les productions agricoles locales. Le PLUi en cours d'élaboration identifie l'attractivité touristique et économique comme deux des grands axes à développer.

La prospective territoriale : définir les forces et les enjeux des territoires :

La Prospective territoriale est définie comme « **une philosophie de l'action collective s'efforçant de répondre à la nécessité politique de « conjuguer » les temps (passé, présent, futur) et d'offrir une représentation cohérente de l'avenir** » C Vidal.

Elle consiste à étudier un territoire dans plusieurs dimensions (mobilités, environnement, risques...), en s'intéressant en premier lieu à ses acteurs, et éventuellement d'élaborer des scénarios futurs pour guider la décision politique. Ainsi, le paysage peut devenir révélateur du territoire, devenant le point de départ d'une prospective territoriale incluant les dimensions socio-économiques, environnementales et d'identité. Il intervient comme élément fondamentale d'une ressource territoriale, qui s'inscrit dans une démarche d'acteurs autour d'un projet de développement local. Il s'agit d'une clé d'entrée pour créer un projet de développement dans un contexte rural articulant autour du paysage une politique économique, touristique, patrimoniale, et de développement cohérente avec les enjeux de préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Il paraît nécessaire de définir les caractéristiques du paysage de la Touraine du Sud, comment s'articule un patrimoine bâti qui associe une certaine monumentalité à la ruralité, comment la vallée de l'Indre et la Gâtine définissent la Touraine du Sud. Plus globalement, c'est une réflexion sur l'image et le marketing qui pourrait être intéressante de mener afin de passer d'une région « en marge » des grands sites attractifs de la région à un site « sur la route de » ces sites et pleinement intégré. Le but étant de créer un territoire qui pourrait puiser sa force d'une certaine singularité en offrant un cadre rural, se basant sur les ressources locales pour créer de nouvelles activités économiques et développer une solidarité territoriale. Il est nécessaire d'identifier ce qui fait paysage pour développer des enjeux, des valeurs et des intentions qui s'articulent autour de ce projet de territoire. Celui-ci doit permettre de développer l'attractivité touristique en s'appuyant sur une mise en valeur et une spécialisation du territoire, sur des connexions et mobilités douces et plus généralement sur le marketing du territoire durable.

Mots clés : gouvernance//prospective territoriale//marketing//rural//éco-tourisme